

Considérations sur les œuvres de Dieu.

PARTIES EXTERIEURES DES PLANTES.

(Suite.)

Du centre de la fleur on voit s'élever une ou plusieurs petites colonnes, unies ou cannelées, terminées en pointe ou arrondies par le haut : ce sont les pistils, qu'environnent ordinairement d'autres colonnes plus petites que l'on nomme étamines, destinées à soutenir les sommets, où se trouve renfermée une poussière extrêmement fine et diversement colorée, poussière fécondante à laquelle Dieu a donné au jour qu'il créa la première fleur, une vertu de reproduction qui durera autant que le monde. Les étamines renfermant cette poussière destinée à féconder les germes sont considérées comme les organes mâles de la fleur, et les pistils, auxquels ceux qui reçoivent cette poussière et la conduisent dans les cavités où se trouve la graine, sont considéré comme ses parties femelles.

Quand ces diverses parties se trouvent sur la même plante, et c'est la règle la plus ordinaire, la fécondation s'opère par le moyen de ces poussières des étamines, qui s'arrêtant sur le pistil, donnent au germe la vie et le développement. Si le pistil est plus élevé que le sommet des étamines, le sommet ou l'anthère de celles-ci lance avec force la poussière, qui s'élève alors jusqu'au pistil, ou ce dernier s'incline pour se rapprocher des anthères. Les fleurs sont-elles disposées en grappes ou en épi ? celles qui sont placées au-dessus des autres laissent tomber sur elles la poussière qui doit les rendre fécondes. Si les fleurs sont penchées vers la terre, et que les étamines se trouvent au-dessous du pistil, elles se relèvent au temps de la fécondation, afin de donner à ces organes la disposition qui doit assurer la reproduction de la plante.

Ces parties diverses, dans certaines espèces, se trouvent quelquefois placées sur des fleurs différentes; d'autres fois les individus qui les portent sont eux-mêmes séparés. Dans ces deux cas, le vent, agitant les branches des plantes, ou emportant au loin les poussières des étamines, les porte dans l'espace et les fait parvenir jusqu'aux fleurs femelles.

Si les vents sont impuissants pour accomplir cette œuvre, le Créateur a ménagé d'autres moyens. Il est des insectes tellement conformés, que les fleurs des deux individus sont absolument nécessaires à leur existence. Ils vont y chercher leur quotidienne nourriture, et portent ainsi d'une plante à l'autre la poussière fécondante.

Les habitants des îles de l'Archipel, afin de se procurer des figues plus grosses, ont le soin de faire éclore certains insectes sur les figuiers : les, et les portent ensuite sur les figuiers femelles. Cette opération leur réussit parfaitement.

La Providence, qui, pour les plantes terrestres, a façonné en légère poussière le principe fécondant, lui a donné, dans les plantes aquatiques, la forme d'un fluide muqueux qui le rend propre à l'élément dans lequel il doit déployer son action, comme celui des plantes de la terre l'est à

l'air dans lequel vivent celles-ci.

Ainsi toutes ces créatures, que le Seigneur a tirées du néant ont en elles un principe de vie qui doit les perpétuer jusqu'à la fin des temps ; et moi, créé à l'image et la ressemblance de ce Dieu éternel, je n'aurais pas en moi le principe d'une vie sans fin ! je passerais avec la terre ! O Dieu ! si je le pensais, si je pouvais le croire, j'avilissais votre ouvrage et je blasphémerais votre amour.

M. BRUN.

Le sucre d'érable.

La saison du sucre approche et nous sommes au temps où tous ceux qui désirent être prêts à faire du sucre en bonne saison, doivent se préparer.

Le moyen de faire du bon sucre est bien simple et cependant combien est grande la quantité de mauvais sucre faite tous les ans par la simple négligence des sucriers.

Le premier point dans la fabrication du sucre, c'est la propreté, la propreté partout, dans tout, depuis le commencement jusqu'à la fin.

Les auges et autres vaisseaux destinés à recevoir la sève doivent être parfaitement exempts de la mauvaise odeur de vieux bois, encroutés et débarrassés du limon séché sur leurs bords par l'action de la chaleur d'étié.

Des vaisseaux de noyer ne sont propres qu'à noircir la sève et à donner une couleur affreuse et un goût désagréable au sucre.

La première chose à faire est de visiter les auges, de les tenir en ordre, d'avance, de les nettoyer non seulement avec de l'eau mais d'enlever avec un instrument toute la partie qui pourrait endommager la couleur ou le goût de l'eau.

Avoir le soin de ne pas laisser bouillir les feuilles et autres saletés que le vent peut jeter dans les vaisseaux, mais couler l'eau avant que de la faire bouillir et couler le sirop ensuite. Cette simple mesure de précaution, opérée avec soin, dans des couloirs convenables, si elle était adoptée par tous les sucriers du pays contribuerait grandement à faire disparaître les mauvais sucres de nos marchés et ajouterait beaucoup à la valeur de cette importante récolte.—*Défric.*

Proverbe.

JE CONSULTERAI MON OREILLER.—Le sommeil repose l'esprit tout autant que le corps, et lui permet de puiser dans ce repos de nouvelles forces. C'est en ce sens principalement que la nuit peut être considérée comme une parfaite conseillère, et que l'on dit : *La nuit porte conseil.*

Il existe à notre connaissance un vieillard de grand sens et de beaucoup d'esprit qui pratique fort cette maxime, et qui a notamment pour habitude de ne faire partir une lettre que le lendemain du jour où il l'a écrite. Il veut, comme on le voit, prendre conseil de son oreiller, et il s'est, assure-t-il, toujours bien trouvé de cette sage temporisation qu'il appuie à propos de l'autori-

té du proverbe italien : *Les secondes pensées sont les meilleures.*

Son exemple serait souvent très-bon à suivre et préviendrait beaucoup d'imprudences. Cependant un fameux diplomate disait : *N'écoutez pas votre première inspiration, parce qu'elle est bonne.*—Mais cette observation prouve que la première inspiration, venant du cœur est droite, et que la seconde, amenée par la réflexion, est suggérée par l'intérêt ; d'où l'on pourrait conclure que l'homme est bon dans le fond et qu'il se déprave par l'égoïsme.

Cultivez un domaine au-dessus de vos forces, vous rencontrerez la ruine ou bout de vos efforts ; mais vous recueillerez des profits raisonnables sur une ferme proportionnée à vos moyens. Huit hectares bien cultivés valent mieux que trente hectares qui le sont mal.—*LEROY.*

ANNONCES.



Département des Terres de la Couronne

AVIS est par le présent donné qu'environ 275,000 acres des terres de la Couronne, dans les comtés de RIMOUSKI, TEMISCOUATA et KAMOURASKA, C. E., seront offerts en vente par encan public, les jours et places suivantes, à MIDI, savoir :

Pour le comté de Rimouski, le 6 octobre prochain, au village de St. Ulric de la Rivière Blanche.

Pour le comté de Temiscouata, le 14 du même mois, au village de l'Isle-Verte.

Pour le comté de Kamouraska, le 21 aussi du même mois, au village de Ste. Anne de la Pocatière.

Pour plus amples informations, voir la Circulaire.

WM. McDOUGALL,

15 mars 1864. Commissaire.

J. B. C. HEBERT, Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry). Haute-Ville.

1er déc. 1863.

FERMIER DEMANDÉ

POUR le 1er Avril prochain, un bon fermier, muni de bonnes recommandations, pour cultiver une terre de 200 arpents, située à St. Jean, Isle d'Orléans.

S'adresser personnellement, ou par lettres affranchies, à

G. LARUE, Notaire,

15 fév. 1864. St. Roch de Québec.